



## Communiqué

### RESF dénonce l'arrestation et l'expulsion de Léonarda et de sa famille.

### Non à la traque des étrangers jusque dans les écoles !

L'expulsion de Léonarda, âgée de 15 ans, scolarisée à Pontarlier et de sa famille est particulièrement choquante. Ses parents faisaient l'objet d'une obligation de quitter le territoire français. Voilà la raison invoquée par la préfecture du Doubs pour justifier l'arrestation de la jeune fille lors d'une sortie scolaire. Un article de RESF, publié par Médiapart affirme que Léonarda, collégienne de 3e a été contrainte par la police de quitter le car en pleine sortie scolaire, malgré les protestations de sa professeure d'histoire-géographie. Le bus a dû s'arrêter sur le parking du collège Lucie Aubrac(!). Toute la famille a finalement été expulsée par avion vers le Kosovo, en début d'après-midi le 9 octobre, pour rejoindre le père de famille, expulsé la veille. Et ceci alors qu'ils étaient à huit semaines de la durée de séjour exigée par la circulaire de régularisation de Novembre 2012, au titre des parents d'enfants scolarisés. On a pu entendre à la radio Léonarda, en pleurs supplier de revenir au collège.

Le 1er ministre dit qu'une enquête sera ouverte pour voir s'il y a eu des irrégularités. Faut-il leur rappeler **que la loi interdit l'intrusion de la police sur les lieux scolaires sauf cas exceptionnel avec autorisation du Procureur ? Faut-il rappeler qu'un(e) mineur n'est pas expulsable ?** L'argument invoqué dans ce cas est un rapprochement avec la famille « par humanité ». Quelle hypocrisie de la part des autorités qui ne font preuve d'aucune humanité, qui n'hésitent pas à stopper la scolarité de jeunes, mineurs qui plus est, pour les plonger dans la précarité, les mettre en danger de mort dans un pays qui n'est pas le leur, dont ils ne connaissent même pas la langue, comme Léonarda.

Grâce à l'action militante de RESF le cas de Léonarda et de sa famille a pu être dénoncé et connu de tous. **Chaque jour dans le pays, des faits similaires se reproduisent.** Nous vivons un grave retour en arrière. L'acharnement et les méthodes dont fait preuve l'actuel ministre Manuel Valls rappellent tristement celles de ses prédécesseurs depuis Sarkozy.

Nous exigeons l'abrogation du CESEDA de Sarkozy : la loi promise n'est toujours pas présentée au Parlement. Nous demandons aux syndicats d'appeler les enseignants à prendre les jeunes scolarisés et leurs familles sous leur protection.

Nous affirmons haut et fort qu'on ne peut pas être de gauche et appliquer ou cautionner une politique qui remet en cause des droits fondamentaux comme le droit à l'éducation et celui de vivre en famille.

RESF Rouen, le 17 octobre 2013

06 68 63 20 05